

PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Évaluation de nos résultats

(Document distribué aux parents, aux membres du personnel et au protecteur de l'élève, 83.1 LIP)

Identification

Nom de l'école :	École :	Date :	Nombre d'élèves :		Nom de la direction :
St-Romain	<input checked="" type="checkbox"/> Primaire <input type="checkbox"/> Secondaire	Décembre 2021	55		Yves Gilbert
			Filles :	Garçons :	Personne chargée de coordonner l'équipe de travail :
			27	28	Yves Gilbert

Priorités d'action pour l'année 2021-2022

1. Poursuivre et accentuer les activités de sensibilisation au phénomène de l'intimidation auprès des élèves et du personnel.
2. Développer davantage l'empathie chez les élèves par différents moyens.
3. Être davantage vigilant pendant les récréations car les élèves disent y subir des actes de violence.
4. Accentuer le soutien aux élèves par les adultes de l'école lors de gestes de violence (climat de protection).
5. Utiliser davantage les fiches de signalement violence et intimidation.
6. Animer des activités en lien avec le civisme pour les élèves.

Mesures mises en place pour chacune des priorités d'action

1. Activités et interventions, en classe et dans la cour d'école.
2. Sensibilisation par des activités en classe.
3. Surveillance active. Retours vers les élèves qui dénoncent.
4. Sensibilisation par des activités et des discussions en classe.
5. Les fiches sont utilisées occasionnellement, surtout pour les cas importants.
6. Enseignement et interventions.

Résultats obtenus pour chacune des priorités d'action

- On observe qu'une majorité d'élèves se sentent en sécurité à l'école (74 %).
- Les élèves nomment la violence sociale, en lien avec la sexualité et en lien avec l'orientation sexuelle.
- 11.1 % des élèves nomment être intimidés à l'école toutes les semaines.
- 83.3 % des élèves nous disent que les adultes de l'école ont fait quelque chose pour les aider lors de gestes de violence.
- 81.5 % nomment que les adultes de l'école disent plus clairement qu'ils n'acceptent pas l'intimidation.
- Les actions de sensibilisation auprès des élèves semblent porter fruit puisqu'une majorité d'élèves nomment que de se faire intimider est désagréable.
- 20% des élèves intimidés dénoncent les situations à un adulte.
- Les mesures prises ont fait en sorte que les cas d'intimidation traités sont peu nombreux.
- Les gestes de violence se produisent principalement dans la cour de l'école.
- 70.4% des élèves ayant subi de la violence nomment pouvoir parler à un adulte de l'école lors d'un problème personnel.

Changements à apporter pour l'année 2022-23

1. Poursuivre et accentuer les activités de sensibilisation au phénomène de l'intimidation auprès des élèves et du personnel.
2. Développer davantage l'empathie chez les élèves par différents moyens.
3. Être davantage vigilant dans la cour de récréation, car les élèves disent y subir de l'intimidation.
4. Accentuer le soutien aux élèves par les adultes de l'école lors de gestes de violence (climat de protection).
5. Utiliser davantage les fiches de signalement violence et intimidation.
6. Animer des activités en lien avec le civisme pour les élèves.